



**Délibération du  
Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 13 mars 2024**

**Election du Vice-Président étudiant**

**Le conseil d'administration,**

Vu l'article R 822-10 du code de l'éducation,

Considérant la candidature de Madame Alicia TEXEIRA ALVES, élue, représentante des étudiants,

**DECIDE**

**Article unique :**

Madame Alicia TEIXERA ALVES est élue vice-présidente du conseil d'administration du Crous.

Fait à Nice, le 13 mars 2024

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon  
Bernard BEIGNIER

Représenté par la Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la  
Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Fabienne BLAISE

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 23
Membres présents : 18	Contre : 0
Membres représentés : 6	Abstention : 1
Votants : 24	

Publiée le 29 mars 2024